



Réunion de conseil de ligue – Tenue le 30 novembre 2024 en Visio

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	RONGIER Rémy	IRD
FERRIERE Sylvain	VP Délégué Secrétaire Général Ligue	PERON Roger	CRA
CHAVEROOT Gilbert	Trésorier ligue	PEATIER Christophe	Président CD 26-07
LACROIX Jean	VP Animation sportive-Président D03	BRIERE Stefan	Président CD 74
PARAVY Nathalie	VP Emploi formation		
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites		
DUCROZET Philippe	VP Territoires		
PLAZA Bastien	VP Performance		
GENETTE Candice	Chargée mission féminisation		
COURAULT Lydie	VP Stratégie Développement		
SAUGUES Alain	Responsable Champ. Par équipes.		
DREYON Richard	Trésorier adjoint		
VARNIEU ALFANO Toni	CRA		
GENESTE Philippe	Ping VR		
TRONQUIT Emilie	Conseil des présidents-Présidente CD 38		
PEUTIN Corentin	Président CD 01		
GAULMIN Yves	Représentant CD 03		
FAYOLLE Grégory	Président CD 15		
DE HAUTECLOCQUE Donatien	Représentant CD 38		
GOUGIS Didier	Président CD 63		
BROTONS Lucas	Président CD 69		
AMMARY Raphaël	Président CD 73	ROCHARD Christophe	Secrétaire administratif
COLLET Christian	Représentant CD 74	CARLOMAGNO Maxime	Chargé de développement
Assistent			
GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Ligue	CHIORINO Laure	Responsable secrétariat et comptable

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouvert à 9h et rappelle l'ordre du jour.

1. Proposition de fonctionnement (Jean-Luc GUILLOT)

Jean-Luc remercie toutes les personnes présentes ce matin. Il fait un rappel sur les documents envoyés en indiquant qu'une seule ligne directrice doit guider l'ensemble de l'équipe (élus, bénévoles, arbitres cadres techniques et salariés de la ligue) se mettre au service de la discipline, des dirigeants des comités, des clubs et des licenciés pour que la ligue soit plus forte et dynamique en 2028. Il compte sur toute l'équipe pour lui signaler toute difficulté dans l'exercice des missions confiées.

Afin d'aider les élus, des documents ont été préparés et ils résument l'essentiel des tâches des différents responsables, des commissions et la constitution de celles-ci. Jean-Luc a besoin de pouvoir compter sur les engagements de chacun afin de servir au mieux les clubs, comités et les dirigeants de la ligue. Il est indispensable que toutes questions, sollicitations obtiennent une réponse (soit par les élus, soit par le biais du secrétariat, celui-ci devant être en copie de toutes les réponses). Il demande que chaque élu représente la ligue dans les domaines d'activités qui les concernent (des tenues sont à votre disposition).

Question d'Emilie TRONQUIT : Par rapport à l'organigramme, est-il possible de mettre les noms pour les commissions ?

Réponse de Jean-Luc : Les commissions n'étant pas encore constituées, cela n'a pas été indiqué mais cela est bien prévu.

2. Constitution des instances et commissions

PRESIDENT	GUILLOT Jean-Luc	
VICE PRESIDENT DELEGUE	FERRIERE Sylvain	
TRESORIER	CHAVEROT Gilbert	
TRESORIER ADJOINT	DREVON Richard	
SECRETAIRE GENERAL	FERRIERE Sylvain	
VICE-PRESIDENT ANIMATION SPORTIVE	LACROIX Jean	RODRIGUEZ Laurent
VICE PRESIDENT PERFORMANCE	PLAZA Bastien	TRONQUIT Emilie
VICE PRESIDENT FORMATIONS ET EMPLOIS	PARAVY Nathalie	LE ROY Annie
VICE PRESIDENT STRATEGIE DEVELOPPEMENT	COURAULT Lydie	
VICE PRESIDENT TERRITOIRES ET CLUBS	DUCROZET Philippe	
IRD	RONGIER Rémy	
JURY APPEL	DUCROZET Philippe	
CHAMPIONNAT PAR EQUIPES	SAUGUES Alain	
TOURNOIS	MAUPUY Daniel	
CRITERIUM FEDERAL	PARAVY Nathalie	
ORGANISATIONS	CHAVEROT Gilbert	DREVON Richard
CRA	PERON Roger	VARNIEU ALFANO Toni
PING VR	GENESTE Philippe	
CHARGEE MISSION FEMININES	GENETTE Candice	
MERITES-RECOMPENSES	MAUPUY Daniel	GUILLOT Jean-Luc
CHARGEE DE COMMUNICATION	COURAULT Lydie	GUILLOT Jean-Luc

Après échanges les commissions sont constituées :

Instance régionale de discipline : Sandrine BLANC – Jérôme DOUBLET – Richard DREVON – Bertrand GALLIAN
Des suppléants seront rajoutés

Commission sportive régionale : Jean LACROIX – Alain SAUGUES – Laurent RODRIGUEZ – Daniel MAUPUY
Roger PERON – Nathalie PARAVY – Gilbert CHAVEROT – Philippe GENESTE – Candice GENETTE
Elle gère le quotidien et les réclamations.

Cette commission sera élargie au moins 2 fois par saison avec un représentant de chaque comité Départemental et de Frédéric Guerin (ou d'un autre technicien) pour la constitution des poules régionales et l'évolution des règlements régionaux ainsi qu'à chaque fois qu'une proposition pourrait avoir des incidences sur les organisations sportives des départements.

Projet Sportif fédéraux : Jean-Luc Guillot- les Présidents des CDX- Gilbert CHAVEROT ou Richard DREVON
Emilie TRONQUIT -Philippe DUCROZET - Lydie COURAULT - Laure CHIORINO (responsable administrative) – Fred GUERIN - Maxime CARLOMAGNO - Bérengère BOUCHET

Equipe Technique régionale : Bastien PLAZA ou son représentant - Fred GUERIN - Maxime CARLOMAGNO - Nicolas FERRAND - Fabien LOPES - Fabrice GAILLARD - Alain BOURDARIAT – Christine LATIERE – Jérôme BESSET
Christian VIGNALS – Fabio PETRENI – Elise DESCHAMPS

Commission régionale d'arbitrage : Roger PERON – Toni VARNIEU ALFANO – les CDA des comités

Conseil des Présidents : Jean-Luc GUILLOT – Philippe DUCROZET – Emilie TRONQUIT plus les présidents des comités départementaux.

Commission régionale emploi et formation : Présidente : Nathalie Paravy

Responsable des formations dirigeants Donatien De HAUTECLOCQUE – Responsable formation des arbitres

Laurent SEGUIN - Responsable des formations techniques : Annie LE ROY et Fabio PETRENI

Philippe demande à intégrer la branche dirigeante

Pour les commissions jury d'appel, statuts et règlements, développement et féminisation, celles-ci étant en cours d'élaboration, elles seront validées plus tard.

Ces propositions sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité sous réserve de la validation de l'honorabilité.

3. Rappel des procédures administratives (droits d'accès, clés/badges, zimbra, SPID, CR de réunions, tenues textiles...) Sylvain FERRIERE

Sylvain et Jean-Luc se sont concertés afin que tout le monde ait le même niveau d'information.

Il demande que les personnes intéressées se fassent connaître afin que les droits d'accès (spid, zimbra, drive) leur soient ouverts. Concernant les clés et les badges, la ligue a un nombre limité et le coût est assez élevé, c'est pourquoi ils ne seront attribués qu'aux personnes venant très régulièrement.

Concernant les comptes rendus de réunion, il est demandé à chaque responsable de faire un compte rendu lorsqu'une réunion aura lieu, ils seront mis en ligne sur le site de la ligue.

Pour les tenues, la ligue a commandé plusieurs textiles (chemises, polo, doudounes), elles devront être portées lors des manifestations ligue.

Question Donatien DE HAUTECLOCQUE : Est-ce qu'il est prévu des accès SPID pour les formateurs et juges arbitres, car il y a des soucis sur les droits de modification ?

Réponse Sylvain FERRIERE : la ligue donne un droit d'accès SPID quand la personne en fait la demande et à partir de ce moment-là, les personnes ont un accès sur le territoire Ligue.

Pour répondre au suivi des grades, Sylvain va interroger de nouveau Michel RONSIN afin que seul le formateur puisse modifier les grades.

Jean Luc propose qu'une réunion des formateurs ait lieu afin d'organiser les droits de chacun.

Question Didier GOUGIS : Concernant la publication des comptes rendus, Didier indique qu'il n'est pas forcément pour, certaines informations ne sont pas toutes divulguables

Réponse Sylvain FERRIERE : Il propose que soit publié un relevé de décision et que le compte rendu reste en interne.

Question Emilie TRONQUIT : Quels sont les ouvertures du secrétariat ?

Réponse Sylvain FERRIERE : Le secrétariat est ouvert de 9h à 16h. Les salariés sont au bureau du mardi au vendredi. Le mardi, tous les salariés sont présents afin de pouvoir échanger. Sylvain indique qu'il ne faut pas hésiter à téléphoner en cas d'absence imprévue.

Question Donatien De HAUTECLOCQUE : Comment doit-on réserver les salles de la maison régionale des sports ?

Réponse Sylvain FERRIERE : un mail doit être envoyé au secrétariat afin que la réservation puisse être faite.

4. Rappel des procédures financières (note de frais, commandes, validation de facture, personnes habilitées à engager des dépenses dans le cadre du budget...)

a) Partage des tâches entre Richard DREVON et Gilbert CHAVEROT

Gilbert précise que Richard s'occupera des factures clients (Comités, Clubs FFTT), de leur suivi, jusqu'au suivi bancaire (rapprochement mensuel). Il a les accès SPID utiles, l'accès au répertoire 'finances' de la ligue, l'accès à la consultation des comptes du CM ne devrait tarder.

Gilbert continuera de procéder au paiement des notes de frais et des factures validées. Il transmettra aux Vice-présidents à la fois le tableau de suivi analytique sur leur périmètre, et le grand livre analytique de ce qui leur a été affecté.

Plusieurs projets sont à l'étude avec une comptabilité en ligne, une nouvelle gestion des notes de frais, le mode de paiement des stages, ...

Gilbert indique qu'avec Richard, ils proposeront au conseil de ligue, les placements de nos liquidités.

b) Indemnisation des intervenants

Des indemnités sont accordées à de nombreux intervenants quelle que soit leur situation, ceci concerne aussi bien les A/JA, formateurs, ou techniciens, mais toujours pas les dirigeants.

Le COSMOS et l'ancien directeur général de la FFTT ont été en phase pour répondre aux questions de Sylvain à l'époque.

Il n'y a pas de soucis pour les A/JA, car la limite est très haute. La franchise de cotisations est dédiée à l'organisation de compétitions (Pour les sportifs et les personnes indispensables à l'organisation). Le remboursement des frais effectivement engagés reste parfaitement licite.

Concernant les autres intervenants :

- l'autoentrepreneur : il facture la prestation

- Le salarié d'un club ou d'un comité : une facture de mise à disposition est faite

Pour les autres, il faut établir un contrat de travail obligatoire (CDD pour accroissement d'activité), en revanche il faut des bulletins de paie... Il existe une solution via le CEA, mais il y a un nombre limité, Gilbert ne sait pas si cela est compatible avec cette procédure. Pour tous les intervenants, le bénévolat existe, cependant il n'y a rien de prévu pour les relanceurs ou les formateurs. Plus de 9 ans après le dernier contrôle URSSAF, il est clair que la ligue ne devrait pas y échapper sur ce nouveau mandat.

Jean-Luc indique que Frédéric HUMBERT doit se renseigner sur le nombre de salariés prévus sur l'espace CEA. Donatien précise qu'effectivement c'était un contrat CD2I avec pas d'heures et à chaque intervention un avenant était fait. Sylvain avait interrogé le COSMOS sur ce contrat qui avait précisé que la ligue devait s'engager sur un minimum horaire et que cela ne correspond pas du tout à ce dont la ligue a besoin.

c) Procédures financières

Gilbert fait quelques rappels. Seul le président est censé ordonnancer les dépenses, cependant il délègue ce droit (de passer des commandes, valider des devis, ...) seulement à ses Vice-Présidents, dans le cadre du budget alloué. Au-delà de 1000 €, c'est le président qui valide la dépense. Lors de la réception de la facture correspondante, celle-ci est saisie dans la compta, stockée numériquement, et envoyée aux Vice-présidents qui doivent la vérifier, puis la valider (ou pas). Ensuite, les factures validées sont transmises pour paiement.

Les notes de remboursement de frais engagés suivent le même circuit de validation, quelle que soit la forme de la NF (La convocation d'un JA sert de support à sa NF), avec tous les justificatifs possibles.

Pour les quelques personnes susceptibles d'engager des frais plusieurs fois dans le mois, il est demandé de les regrouper en une seule mensuelle.

Comme pour les gros événements annuels (CdF des régions ou AURA, AG FFTT), il est proposé une avance sur frais aux consommateurs réguliers de NF.

Il sera étudié la possibilité de mettre à disposition des gros consommateurs de péages un badge, directement financé par la ligue (FGU, MCA, NFE, JLG, ...), ce qui évitera les tickets.

Ces procédures pourront évoluer dans la forme avec la mise en place de nouveaux outils (Compta, NF).

Richard précise à Frédéric de l'aider s'il n'était pas à l'aise avec les outils.

d) Ventilation analytique

Toutes les charges et tous les produits sont ventilés par Projet. Les gestionnaires de budget les retrouveront dans les grands livres analytiques. Les projets détaillés sont regroupés dans les familles suivantes :

- Jean-Luc : PO (Politique)
- Sylvain : AD (Administration) et IF (Institutionnel)
- Gilbert : FI (Finances) et OR (Organisations)

- Jean : SP (Sportive)
- Nathalie : FO (Emploi /Formation, CREF)
- Bastien : JT (Performance)
- Lydie et Philippe : DE (Stratégie développement, Territoires)

Question de Lydie COURAULT : Concernant les dépenses de la communication, où se trouve-t-elle ?

Réponse de Gilbert CHAVEROT : Celle-ci apparaît dans le budget développement

Gilbert a transmis à chaque Vice-président, 3 documents :

- Le BP 24/25 validé par l'AG de juin 2024, avec le réalisé de la saison 23/24
- Le grand livre analytique 24/25 de tout ce qui a été affecté à ce domaine
- Le suivi du réalisé au 31/10/24 pour leur domaine

Le Président, le Vice-Président délégué, le trésorier et son adjoint ont reçu la totalité des domaines. Chacun devra vérifier la bonne ventilation des produits et des charges. Plus tard dans la saison, il sera demandé de faire une prévision du montant des produits et des charges qui restent à venir d'ici la fin de saison. Le réalisé plus vos prévisions permettront une estimation du résultat que l'on peut attendre pour la saison complète.

Question Donatien DE HAUTECLOCQUE : Tous les frais d'arbitrage sont attribués sur les diverses compétitions ? Et concernant les salaires, ne peut-on pas affecter par poste ?

Réponse de Gilbert CHAVEROT : Pour la partie arbitrage, effectivement les affectations se font par thèmes. Pour les salaires, hormis la partie administrative, les autres sont bien affectés par poste.

5. Nomination des membres d'honneur

Jean-Luc propose de nommer deux membres d'honneur (Annie LE ROY et Evelyne COSTILHES), elles seraient invitées aux événements de la Ligue et pourront recevoir les comptes-rendus des Conseils.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

6. Présentation du plan de mandat 24 28 et son pilotage

Le document a été préparé par Lydie, Philippe, Maxime et Jean-Luc. Afin de pouvoir mener à bien ce plan de mandat 24-28, Jean-Luc piloterait celui-ci et il s'appuiera sur les personnes qui ont été désignées pour le mener à bien. Il a chargé Maxime de faire un point tous les 15 jours sur l'avancée et la mise en œuvre des actions et de la pertinence des indicateurs. Ces indicateurs devront être mis à jour avec les axes qui ont été choisis.

Question Didier GOUGIS : Comment sont évalués les indices d'efficacité ?

Réponse Philippe DUCROZET : l'efficacité a été évaluée par un débat interne, c'est l'efficacité de l'action par rapport à l'objectif.

Lucas apporte comme information qu'il a demandé à Christian VIGNALS et Gary PAGE de recenser tous les clubs qui ne sont pas adhérents à la FFTT. Durant les deux prochaines années, le comité du Rhône va aller à la rencontre de ces clubs afin qu'ils puissent licencier ses joueurs.

Lydie précise que la ligue est preneuse des difficultés que les comités peuvent rencontrer, ou au contraire faire partager les bonnes pratiques s'ils ont des bonnes pratiques pour faire augmenter le nombre de licenciés.

7. Validation du calendrier politique (dates bureau et CDL)

Afin de créer plus de liens entre les comités et la Ligue, Jean-Luc souhaite qu'on réactive le conseil des Présidents piloté par un membre du conseil de Ligue (Emilie TRONQUIT) afin qu'elle puisse travailler en amont du conseil pour déterminer un sujet qui serait débattu ensuite.

De ce fait, tous les mois, une réunion en visio avec les 10 présidents de comité et le bureau restreint de la ligue (Président-Secrétaire Général et VP territoires) sera faite pour faire un point régulier avec eux. Les dates proposées sont les suivantes :

- Conseil des présidents : 06 janvier, 3 mars, 7 avril et 2 juin. Les réunions auront lieu de 20h à 21h maximum

Les dates pour les autres réunions sont les suivantes :

- Conseil de ligue : 22 février et 26 avril
- Bureau de ligue : 6 janvier, 3 mars, 2 juin. Les réunions auront lieu de 19h à 20h.
- Assemblée Générale de la Ligue : 21 juin 2025

Jean-Luc propose de mettre en place un droit de regard lors d'un conseil de ligue. Si au moins 5 comités représentant au moins 50 % des licenciés sont contre une décision, alors celle-ci ne pourra être approuvée même si le conseil de ligue est majoritairement d'accord.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité

Pour conclure, Jean-Luc souhaite aborder la représentation des délégués aux épreuves régionales. Après divers échanges, il est décidé :

Epreuves AURA	Lieu	Candidature délégation
Barrage mont N3 ph 1		
Coupe Nat. Vétérans	CUSSET (03)	Candice Genette - Jean-Lacroix
Championnats Vétérans	CUSSET (03)	Candice Genette - Jean-Lacroix
Top Détection	UNIEUX (42)	Toni Varnieu-Alfano
Championnat de France des Régions	Pont à Mousson	JL Guillot à défaut
Finales Individuelles AURA Minimes (filles-garçons) Juniors (filles-garçons)	Arténium CEYRAT (63)	JL Guillot
Finales Individuelles AURA Benjamins (filles-garçons) Cadets (filles-garçons) Seniors (dames-mess)	Arténium CEYRAT (63)	JL Guillot
Finales par classement H08, H12, F05 et F09	PRIVAS (07)	
Finales par classement H10, H15, F07 et F12	PRIVAS (07)	
Challenge Masset	St JEANNAIS (38)	
Titres par équipes	CHAMBERY (73)	
Barrages par équipes ph. 2	St Jeannais (38) ? Manthes (26) ? Aulnat (63) ?	

8. Validation de grades (AR, JA1, JA2, JA3)

Après rajout de Sylvie GUEHENNEUX, **la liste est approuvée à l'unanimité.**

9. Questions diverses

Question Philippe GENESTE : il a été contacté par Monqui Pong pour faire une animation ping VR, et souhaite savoir quel est l'intervenant du comité du Rhône.

Réponse Lucas BROTONS : il indique que c'est Gary PAGE et transmettra à Philippe l'adresse mail du comité pour qu'il puisse prendre contact.

Sylvain fait une proposition sur l'outil CLEEMY (note de frais). Il présente la grille financière qui est valable depuis début octobre 2024. La tarification est à l'utilisateur déclarant par mois (quel que soit le nombre de frais). Après étude, au-delà de 10 utilisateurs, la ligue paierait moins cher que si on avait que 9 utilisateurs. Sylvain doit négocier les frais de mise en place car ils sont beaucoup trop élevés. Le comité de l'Isère utilisant déjà ce système, la ligue propose de mutualiser cet outil si cette proposition serait validée.

Question Donatien DE HAUTECLOCQUE : Ne pourrait-on pas le mettre en place pour tous les comités ? Une prise en charge est possible par les OPCO.

Réponse Sylvain FERRIERE : Pour les gros comités, cela pourrait être un avantage, mais pour les petits, cela ferait assez cher. A voir si les petits comités seraient partants.

Bastien indique que si cette solution était choisie, cela serait un avantage surtout pour les salariés. Un salarié ne doit pas avancer des frais car il indique qu'il ne sera pas aussi réactif que son prédécesseur.

Jean-Luc propose que Gilbert et Richard étudient la faisabilité du sujet, même si la ligue doit dépenser plus. Si les comités sont intéressés, qu'il le fasse savoir auprès de la ligue.

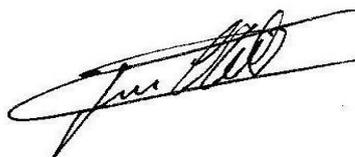
Question Donatien DE HAUTECLOCQUE : Quand est-ce que la ligue va donner les quotas des compétitions et les quotas du CF ?

Réponse de Jean-Luc GUILLOT : Ils apparaissent dans les règlements régionaux

Séance levée à 13h



Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT